

vécues varient selon que l'on est un homme ou une femme », n'est-elle qu'à moitié vérifiée, étant donné que les sources du mal-être masculin ont peu été étudiées — hormis dans les contributions de Haude Rivoal ou Marc Lorient. Si l'on considère la plupart des chapitres, l'ouvrage aurait plutôt pu s'intituler « le mal-être des femmes au travail ».

Par ailleurs, on dispose d'assez peu d'éléments sur les raisons de l'engagement des individus dans leur travail, parfois au péril de leur santé. Une étude plus fine des trajectoires, des dispositions et des ressources des travailleurs, mais aussi du travail et de ses interactions — à l'instar de ce que propose I. Boni-Le Goff — aurait sans doute permis d'éclairer ces points. Dans la même veine, les rapports ethniques et de classe auraient parfois mérité d'être davantage soulignés dans l'analyse des conflits opposant femmes et hommes dans l'organisation.

Le dernier regret vient enfin du recours à une perspective essentiellement qualitative, laquelle, combinée à l'approche statistique des grandes enquêtes (type Sumer ou Conditions de travail), aurait peut-être davantage permis de saisir le mal-être au travail dans toutes ses composantes, non seulement psychique mais aussi physique, les deux étant intimement liées.

En définitive, si l'ouvrage tient parfois avec difficulté l'ambition de son projet, son principal mérite est celui de s'intéresser à un objet encore peu exploré et d'inviter à poursuivre les recherches engagées ici articulant genre, travail et santé.

Références

- Bercot, R. (Ed.), 2015. *La santé au travail au prisme du genre : épistémologie, enquêtes et perspectives internationales*. Octarès, Toulouse.
- Cousteaux, A.-S., Pan Ké Shon, J.-L., 2008. Le mal-être a-t-il un genre ? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique. *Rev Fr Sociol* 49 (1), 53–92.

Fanny Vincent

*Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO),
UMR 7170 CNRS et Université Paris-Dauphine, Paris Sciences et Lettres,
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16, France*

Adresse e-mail : fanny.vincent@dauphine.fr

Disponible sur Internet le 12 avril 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.03.014>

Le linge du Palais-Bourbon. Corps, matérialité et genre du politique à l'ère démocratique, D. Gardey (Ed.). Éditions du Bord de l'eau, Lormont (2015). 232 pp.

Dans *Le linge du Palais-Bourbon*, Delphine Gardey effectue une plongée dans le quotidien d'une institution bien connue, l'Assemblée nationale. Si de linge il est finalement peu question, la métaphore est, elle, présente tout au long de l'ouvrage, tout comme l'est la question de l'intimité déjà traitée en suivant ce même fil par Alain Corbin, Agnès Fine ou Jean-Claude Kaufmann. Car c'est finalement d'analyser ce qui « fait l'étoffe » de cette institution que propose de D. Gardey, à travers une étude de ses aspects les plus matériels. Les archives des services de l'Assemblée, peu étudiées mais d'une grande richesse, sont mobilisées à l'appui d'une thèse : l'institution qu'est l'Assemblée ne peut exister que par une multitude d'objets, de dispositifs et de régulations, qui assurent sa pérennité dans le temps.

Les différents chapitres viennent étayer cette affirmation. Le deuxième souligne le rôle central que joue le lieu (le Palais-Bourbon, plutôt que Versailles, plutôt que Bordeaux) pour inscrire le Parlement et la démocratie dans une continuité de long terme. L'Assemblée est, pour les Français, identifiée à cet endroit. L'auteur revient aussi sur l'organisation de l'espace et le mobilier du Palais-Bourbon, dont elle affirme qu'ils sont centraux dans la production toujours répétée d'une culture de l'institution. Le chapitre 3 détaille certaines règles de police interne, qui voient les enfants, les ouvriers, ou les animaux durablement exclus de l'espace étendu qu'est le Parlement, à l'époque où il logeait une partie de son personnel. Comme les bactéries, traquées par les médecins hygiénistes du début du vingtième siècle afin de garantir la santé des élus, D. Gardey affirme qu'ils constituent autant de menaces savamment mises à distance.

Le chapitre 4 prolonge ces réflexions avec une étude de la place des militaires et de la police à l'Assemblée. D. Gardey raconte comment, en vue de se prémunir contre les tentations putschistes, l'Assemblée a mis en place une police interne et un règlement qui prévoit que les forces armées mises à sa disposition le soient toujours sous l'autorité de la chambre et de son président. L'exécutif fournit les troupes, mais ne les contrôle pas. Cette inviolabilité du territoire, jalousement défendue par les élus sous les différentes Républiques, fait de l'Assemblée un territoire réglé.

Poursuivant l'analyse de ce qui fait « tenir » cette institution qu'est l'Assemblée, D. Gardey étudie son personnel dans le chapitre 5. Elle attire à juste titre l'attention sur le fait que les quelques dizaines, puis les centaines de fonctionnaires de tous grades qui travaillent quotidiennement à l'Assemblée jouent un rôle primordial. Face à des élus bien souvent de passage — que ce soit chaque semaine, ou d'une législature à l'autre —, ils assurent la continuité de l'institution dans le temps. L'auteur souligne en particulier combien ce sont eux qui mettent en place une culture du précédent, qui fait de l'Assemblée une institution qualifiée de conservatrice.

Ces chapitres s'inscrivent dans une forme de continuité critique avec les théories de l'acteur-réseau, dont plusieurs auteurs phares (Bruno Latour, Michel Callon et Madeleine Akrich en particulier) furent des compagnons de route intellectuelle de l'auteur. L'héritage se voit clairement dans l'attention prêtée à la matérialité, plutôt qu'aux idées, volontés ou représentations, afin d'expliquer l'organisation du Parlement. L'Assemblée existe avant tout dans ses objets, qui en assurent la présence ici et dans le temps. Il n'est toutefois que partiel, car plutôt que de se centrer sur un objet donné et d'en suivre la trajectoire pour voir comment il reconfigure les relations entre humains et choses, ce que ferait une étude classique de sociologie de la traduction, D. Gardey propose une foule d'études locales sur des sites et des objets divers. On passe rapidement de l'un à l'autre, et ils sont évoqués plutôt que vraiment suivis.

L'auteur poursuit son braconnage théorique par la suite. Le dernier chapitre fait clairement le départ avec les théories latouriennes, qualifiées en conclusion de trop « froides » du fait de l'intérêt exclusif pour la technique. Elle invite tout autant à intégrer le sens, les cultures et la présence physique (« la corporéité ») dans l'analyse. Prenant cette fois appui sur les travaux de Donna Haraway, elle s'intéresse plus précisément à la présence des femmes à l'Assemblée. Retraçant l'histoire de leur pénible accession aux emplois prestigieux, voire à des postes permanents seulement, l'auteur montre que la mixité de genre s'est produite dans ce lieu encore plus tard que dans la société française. Sur la base de procès ou de controverses qui ont animé l'institution jusque dans les années 1970, elle montre la résistance de certains corps de métier à leur féminisation — résistance qui s'explique par la crise de la reproduction que l'ouverture du marché produirait autant que par l'idée d'une faiblesse féminine congénitale.

Il y a donc deux niveaux de lecture dans ce livre. Le premier, c'est l'étude de l'Assemblée et de ses transformations. Celle-ci risque de surprendre plus d'un lecteur, car elle n'a pas de l'histoire les formes habituelles. Rares sont les récits chronologiques, les études suivies sur un thème ou un

objet. L'auteur plonge plutôt dans l'histoire pour chercher des éléments à l'appui de ses thèses. Les archives, largement consultées et abondamment référencées, sont mobilisées sur près de deux siècles pour indiquer la relative stabilité des phénomènes observés. Le dernier chapitre mis à part, cette histoire est aussi vagabonde (on peut passer de la Révolution aux années 1970 d'une page à l'autre) car toujours orientée vers un autre objectif.

L'ouvrage de D. Gardey est, en effet, organisé vers l'énonciation d'une thèse. Répétée à plusieurs endroits, elle propose de regarder les objets, les corps et les coulisses pour saisir les manières dont la politique s'incarne. À chaque chapitre, on suit l'auteur sur différents sites afin de « voir ce [qu'il faut] pour faire vivre une Assemblée nationale : une assemblée délibérative, représentative et souveraine » (p. 12). C'est le propre des ouvrages à thèse que de susciter autant de questions qu'ils apportent de réponses. Le lecteur pourra ainsi se demander si la matérialité, l'existence d'un règlement intérieur, d'une police interne sont autant d'éléments qui « fondent en propre une assemblée », ou s'ils ne sont pas des éléments qui font exister plus généralement une institution ou une organisation, puisqu'on les y retrouverait tout autant. Pour ne pas être triviale, cette remarque sur l'existence nécessaire de règles et d'objets devrait mieux montrer en quoi ceux-ci fondent spécifiquement l'Assemblée. Le lecteur pourra en outre trouver que la liaison entre la matérialité et les corps, entre les cinq premiers chapitres et les deux derniers, n'est pas complètement assurée. Il pourra s'interroger sur l'administration de la preuve, souvent rapide en dépit du riche matériau. Il pourra enfin s'étonner qu'il ne soit rien fait des changements importants qu'a connus l'institution, et que l'auteur évoque souvent au détour d'une phrase.

À trop se focaliser sur ces aspects, les lecteurs risqueraient de ne pas voir ce qui fait l'originalité de l'ouvrage. Par son attention aux coulisses d'une institution toujours abordée via ses acteurs principaux, D. Gardey propose une approche alternative d'un lieu surinvesti par les chercheurs. Les administrateurs, le petit personnel, l'organisation spatiale et les échanges qu'elle permet ou interdit participent de manière décisive au fonctionnement concret de l'activité. Ils contribuent aussi à faire du Parlement français une institution si particulière, avec ses invariants, ses routines, et ses petites transformations. Elle esquisse donc un programme de recherche fécond.

Étienne Ollion

*Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE), UMR 7363 CNRS et Université de
Strasbourg, Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace (MISHA),
5, allée du Général Rouvillois, CS 50008, 67083 Strasbourg Cedex, France*

Adresse e-mail : ollion@unistra.fr

Disponible sur Internet le 13 avril 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.03.015>

Flexibilité des chômeurs, mode d'emploi. Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de l'activation, L. Lavitry. Presses universitaires de France, Paris (2015). 240 pp.

La publication du travail de thèse de Lynda Lavitry est particulièrement opportune. Son enquête auprès des conseillers à l'emploi de l'ex-ANPE¹, menée dans le contexte d'un chômage de masse persistant et de la fusion de cette structure d'intermédiation avec le réseau des Assedic² pour former le nouveau « Pôle emploi » (fusion devenue effective en décembre 2008), vise à rendre

¹ Agence nationale pour l'emploi, gérant les offres et demandes d'emplois.

² Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, chargées de l'indemnisation.